

**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**

Déposé au Greffe du Tribunal
de l'entreprise de Liège division Namur



22062643

12 MAI 2022

Pour le Greffe

N° d'entreprise : **0764 923 984**

Nom

(en entier) : **Association de projet Parc naturel Cœur de Condroz**

(en abrégé) : **APPNCC**

Forme légale : **Association de projet**

Adresse complète du siège : **Administration communale d'Ohey, Place Roi Baudouin, 80 5350 Ohey**

Objet de l'acte : Modification d'un membre au sein du comité de gestion

Suivant l'extrait du PV du comité de gestion de l'APPNCC du 19 décembre 2021,

1. Remplacement d'un représentant de la Commune d'Havelange au sein du comité de gestion – Décision

Le comité de gestion prend acte de la désignation par le Conseil communal d'Havelange de Monsieur Frank Mailleux (apparenté MR) en lieu et place de Monsieur Jean Gauthier (apparenté MR), démissionnaire. Les deux DG sont chargés de remplir les formalités de publication au Moniteur belge.

*Chris Tofté Jilou,
Président de l'APPNCC
Bourgmestre d'Ohey
Notaire instrumentant*

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 23/05/2022 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).